

**SECRET**

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

No 13  
SECRET/21/Add.6  
7 octobre 1955

PARTIES CONTRACTANTES

LISTE XXXII - AUTRICHE

Résultats des négociations au titre de l'article XXVIII

1. Les résultats des négociations bilatérales engagées par l'Autriche et qui étaient terminées le 30 septembre 1955 - date d'expiration du délai fixé dans la Déclaration sur le maintien en vigueur des Listes - ont été communiqués aux parties contractantes ou sont indiqués en annexe au présent document, ainsi qu'il suit:

Communication précédente

Communication ci-jointe

- Autriche - Finlande  
(SECRET/21/Add.4)
- Autriche - Inde  
(SECRET/21/Add.5)

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Autriche - Allemagne | Autriche - France   |
| " - Benelux          | " - Norvège         |
| " - Canada           | " - Royaume-Uni     |
| " - Chili            | " - Suède           |
| " - Danemark         | " - Tchécoslovaquie |
| " - Etats-Unis       | " - Turquie         |

2. Le Gouvernement autrichien a été autorisé par le Comité d'intersession (L/415) à poursuivre, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article XXVIII (révisé), les négociations qu'il n'avait pas menées à chef au 30 septembre. Les résultats de ces négociations seront communiqués aux parties contractantes, en même temps que le rapport final de l'Autriche, lorsque toutes les négociations auront pris fin.